



Québec, le 5 avril 2011

Monsieur François Legault
Coalition pour l'avenir du Québec
CP 638, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K3

Monsieur,

Parce que je crois avec conviction en nos instances démocratiques dont s'est doté le Québec au fil de son histoire et de son évolution sociale et économique, et parce que le Québec peut s'enorgueillir d'avoir l'un des meilleurs systèmes publics d'éducation au monde, qui peut bien sûr être amélioré j'en conviens, je ne peux m'empêcher de vous témoigner à nouveau ma profonde déception face à la vision de l'éducation que vous m'avez exposée lors de notre rencontre du 30 mars dernier.

Il est tout à fait désolant de voir un ex-ministre de l'Éducation témoigner d'une vision aussi peu documentée, partielle, populiste, empreinte de préjugés et de clichés sur notre système d'éducation, au nom d'une efficacité qui ne peut conduire qu'à un éloignement des parents des lieux de décisions en éducation et à une iniquité inacceptable dans les services aux élèves, particulièrement ceux qui éprouvent des difficultés et qui sont les plus démunis. Belle justice sociale ! Bel avenir pour les enfants du Québec !

Je tiens donc, par la présente, à vous réaffirmer l'opposition des commissions scolaires à un nouveau débat de structures sur notre système public d'éducation qui a surtout besoin de valorisation et non pas de démolition, et avant tout d'une mobilisation de l'ensemble de la société québécoise pour soutenir son développement. Votre position n'est rien de moins qu'anti-système public d'éducation, anti-parents, anti-commissions scolaires, anti-développement régional, bref anti-équité et surtout antidémocratique au nom de la prédominance du privé dans la gestion des programmes publics.

Pour réaliser votre « privatisation » du réseau public d'éducation, vous nous avez dit :

- Vouloir procéder à l'abolition des élus et des commissions scolaires en mettant en place une vingtaine de nouvelles structures.
- Vouloir abolir le conseil d'établissement et mettre en place une structure avec des parents et une direction d'établissement qui deviendrait président, directeur général.
- Vouloir mettre en place une gestion performante de l'éducation calquée sur le modèle industriel qui amènerait le congédiement de toute personne, enseignant ou directeur d'établissement, qui n'atteindrait pas les cibles fixées.

- Vouloir abolir les conventions collectives pour soi-disant augmenter la performance scolaire des élèves.
- Finalement, rien de moins que de mettre en place un réseau de 3000 établissements publics sur le modèle des écoles privées.

Encore une fois, je vous réaffirme la volonté et la détermination des commissions scolaires d'améliorer dans un processus continu notre système public, comme nous l'avons toujours fait dans le cadre des nombreuses réformes que les commissions scolaires et leurs partenaires ont mis en application depuis 15 ans. Pourquoi vous camper dans des positions aussi extrêmes alors que la population souhaite des partenariats constructifs, de la concertation efficace, une responsabilisation régionale des enjeux qui interpellent le Québec, et non pas des débats de structures stériles coûteux en énergie et en argent.

À titre d'ex-ministre de l'Éducation, vous n'êtes pas sans savoir que le réseau d'éducation public québécois est l'un des meilleurs au monde. Il est important pour vous de vous rappeler, avant de mettre en œuvre votre plan de démolition, que les élèves québécois se classent au 5^e rang sur le plan international et au premier rang dans le monde francophone dans les études PISA. Ce sont des chiffres qui devraient vous réjouir!

Je vous réaffirme que les commissions scolaires et nos partenaires qui œuvrent au quotidien pour promouvoir et offrir aux Québécois un système public d'éducation de qualité se dresseront devant vous pour protéger cet acquis de la Révolution tranquille qui a mené le Québec au premier rang dans plusieurs secteurs d'activités de pointe.

Bref, à la lumière de ce que vous nous avez exposé en détail lors de notre rencontre, je tiens à vous réitérer notre détermination à défendre les acquis sociaux et démocratiques de notre système public d'éducation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations.

La présidente,



Josée Bouchard

c. c. Présidentes et présidents des commissions scolaires
Directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires
Partenaires de la concertation-réseau